

M. Jean-Luc Moudenc
Maire
Hôtel de ville
1 place du Capitole
31000 TOULOUSE

Paris, le 12 mai 2015

Monsieur le Maire,

Nous tenons à vous exprimer notre profonde surprise face à la baisse de 10% sur les crédits municipaux 2015 alloués à la culture, votée sur votre proposition par le vote du Conseil Municipal du 10 avril dernier. Outre le fait que la culture est la plus touchée par les restrictions budgétaires, cette décision marque la rupture d'un engagement conventionnel en cours d'exercice, une perte de confiance avec le secteur culturel et la remise en cause d'une forme de continuité républicaine dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat.

Ce choix politique est d'autant plus regrettable qu'en ces temps de radicalisation identitaire et de retour à la violence, l'art reste l'un des fondamentaux du « vivre ensemble » à encourager singulièrement : être spectateur rend sensible à l'autre. L'art en général et le théâtre en particulier mettent en scène les questions de la cité, c'est ainsi que la culture met en partage avant même l'intervention du politique. C'est cette fonction émancipatrice de la culture que nous vous demandons de soutenir fermement aujourd'hui.

Ce choix est regrettable également parce que l'art et la culture sont des facteurs de réussite et de développement. L'économie de ce secteur est avant tout redistributive, par l'emploi direct comme par ses retombées économiques indirectes, dont toute restriction budgétaire annule les effets à long terme.

Plus grave encore, votre décision met en danger chaque projet culturel bâti sur des années de bonne intelligence et de dépassement des intérêts particuliers au nom de l'intérêt général. Cela nous inquiète, alors que nous sommes face à la nécessité d'une politique partagée de l'art et de la culture et qu'il s'agit bien d'inventer et de consolider toutes les formes de coopération et d'engagement sur tous les territoires.

Notre syndicat, particulièrement attentif aux institutions et initiatives culturelles, porte une part de l'histoire et de l'avenir du spectacle vivant et des arts plastiques, de leur partage par le plus grand nombre. Il représente près de 400 entreprises du secteur subventionné. En cela, nous sommes les

premiers acteurs et partenaires des élus des territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques depuis des décennies.

Nous vous invitons à examiner à nouveau dans le détail vos choix de rigueur budgétaire qui prévoient de réduire de 25% d'ici 2020 le budget global des subventions allouées par la Ville. Nous vous demandons de reconsidérer votre décision et de reprendre avec l'ensemble de vos partenaires les voies de la concertation et de la confiance.

Recevez, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louarn', with a long horizontal stroke underneath.

Madeleine LOUARN
Présidente du SYNDEAC